Histoire locale– Menin – Halluin

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

1. Intro

L'histoire de « La Haute Cense » – « La Cense de Basse Court » – « La Cense du Château » – « La Basse Cense et/ou La Cense de la Becque » remonte au Moyen âge (dans la mesure où j'ai pu retrouver des documents pertinents).
D'abord en « Principio » il s'-agit de deux fermes remarquables (parmi beaucoup d'autres dans cette région) mais ce sont plus au moins les plus anciennes avec une histoire remarquable – les exploitations était situées entre la Lys et Halluin (région de Menin-Halluin, France) – dont l'histoire est longue et remonte au Moyen âge, comme en témoignent des données qui pourraient être récupérés.

2. Infos à l'avance

Avant toute chose, il faut quelques explications « basiques » concernant le(s) nom(s), et plus précisément concernant « Haute Cense & Basse Cense » – Château d'Halluin.
Le mot « cense » remonte au bas latin « censa ». [1]
Le « bas latin » était un latin d'usage relativement local, utilisé comme langue véhiculaire au début du Moyen Âge.
Censa est directement lié à l'agriculture : « cense » signifie littéralement « fermetage », autrement dit « agriculture » (d'où le mot français « ferme »).
Par la suite, le nom de la ferme a été ajouté à un terme dont l'origine est probablement liée à ce terme, donnant ainsi les appellations suivantes :
Haute et Basse, bien que n'ayant pas de lien direct avec le haut ou le bas, se rattachent plutôt à « proche » et « plus éloigné ».

Dérivé du mot Français « cencier » — désignant la personne qui louait la ferme (et les terres adjacentes) — qu'il utilisait auprès du « propriétaire », c'est-à-dire le propriétaire sous réserve d'un paiement d'un loyer (bail) — d'où également le mot flamand autrefois fréquemment utilisé « pachthof ».

En principe, donc les exploitants n'étaient pas directement les propriétaires – ils louaient la terre et bâtiments au(x) propriétaire(s) (dans le régime ancien-féodal, généralement de descendance noble) – ces « cenciers » étaient néanmoins (relativement) riches, et l'exploitation – comprenez le travail dans les champs – était généralement effectuée par des journaliers pour le compte des censiers.
Ces deux fermes sont parmi les plus anciennes connues (ou du moins celles pour lesquelles j'ai pu trouver des données pertinentes), situées au sud de l'ancienne Lys et limitrophes de Menin, côté français. (Voir carte ci-dessous : Basse Cour du château, devenue ensuite Cense du château et puis « La Haute Cense », et Cense de la Becque, devenue ensuite « La Basse Cense ».

---

[1] Cense : **dérivé du bas-latin « censa », signifiant fermage**, devenu ensuite le nom de la ferme même. Le mot se prononce « cinse ».

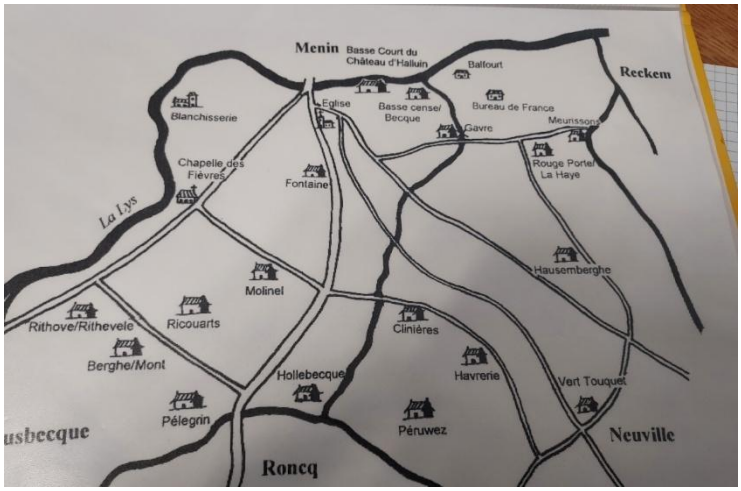
Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

On a déjà beaucoup écrit sur l'histoire de Menin – cependant, concernant le ou les sites « Haute & Basse Cense », il y a, il n'y avait, pour moi, peu d'informations directes à trouver, d'où la nécessité m'approfondir un peu plus ce sujet.
Finalement, les sites de « Haute et Basse Cense » et les terres associées appartenaient actuellement (à la date de publication, (voir en bas) à Menin – cependant,

Ils appartenaient auparavant en partie (ou même entièrement) à Halluin – bien qu'au Moyen Âge, ils étaient également situés dans le « comté de Flandres ».

Des données concernant les deux fermes (concernant le loyer – bail) ont été trouvées datant de la fin des années 1500 – début des années 1600 (voir aussi plus loin) – la carte ci-dessous montre l'emplacement de diverses entreprises agricoles / fermes analogues (censes de cette période) dans la région – avec une indication claire en haut le long du Lys : « Basse court du château d'Halluin « avec » Basse Cense de la Becque » à côté.



3. Histoire

L'histoire de ces deux fermes est inévitablement et inextricablement liée à celle de Menin et d' Halluin (Halwyn), compte tenu de leur proximité, précisément sur la zone frontalière actuelle (qui, soit dit en passant, a connu plusieurs modifications au cours de l'histoire – voir plus loin à ce sujet).

L'origine de Menin remonterait à un gué sur la Lys, à l'intersection de la route commerciale Bruges – Torhout – Lille. Cet place guéable se situant sur la rive gauche de la Lys, je tiens à préciser plus clairement de préciser que le terme « guéable » signifie plutôt « facile à traverser ».

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Les plus anciennes mentions (écrites) de Menin datent du début des années 1000 (XIe siècle). Cependant, la Lys était alors encore une rivière très méandre (en flamant « meanderend ») , avec un méandre de la rivière qui, apparemment (près de Menin), formait également un méandre plutôt plus au sud que maintenant (d'après diverses cartographies historiques – voir plus loin).
L'origine d'Halluin (Halluin) se situerait sur la rive droite de l'un de ces méandres (appelé plus tard « Doode Leye » ou « la Lys morte »).

La plus ancienne mention (sous la forme Halewyn, parfois Halvyn) date de 1066, et concerne une donation de Baudouin V (1035-1067) avec le barbe, dans ce temps compte de Flandre [2], à la Collégiale de Saint-Pierre de Lille.

À cette époque, toute cette région se trouvait cependant entièrement à l'intérieur du territoire du Comté de Flandre.

Elle est mentionnée en 1144 « sous le nom d'Haluwin « dans ce temps appartenait cette région en majoritairement pour l'utilisation du langage comme « Francophone » comme dans toute du région de Lille-Flandre.
Ceci en contraste avec la « Flandre Française » – légèrement plus à l'ouest – la région de Cassel – Hazebrouck – Bailleul – où l'usage de la langue est (longtemps) resté plutôt (vieux) flamand, du moins à cette époque.

Au début du XIVe siècle, un château – un château à douves – aurait été érigé le long de la « Lyse morte », servant comme forteresse frontalière et appartenant aux seigneurs d'D' Halluin (Haluwin).

Retour au site « Haute Cense – Basse Cense. – Château d'Halluin »

Les terres/propriétés en question (site de Haute-en-Basse-Cense) appartenaient alors pleinement aux seigneurs de D' Halluin (Halwyn), une famille noble de grande renommée (à cette époque quand même) , possédant de nombreuses propriétés disséminées à travers la Flandre jusqu'au un part d'Hainaut (trop nombreuses pour être mentionnées dans cette brève thèse), mais aussi, bien entendu, le château de D' Halluin (Halwyn) et ses terres .

[2] Baudouin V de Lille, également surnommé le Grand (vers 1013 – Lille, 1er septembre 1067), fils d'Otgiva de Luxembourg et de Baudouin IV de Flandre avec le barbe, succéda à son père en 1035 comme comte de Flandre jusqu'à sa mort.

4. Le château d' Halluin

Au début du XIVe siècle, le château d'Halewin (Halluin) aurait été construit, comprenant une cour inférieure attenante (Basse court du château).



Plan d'Halluin par Jacques de Deventer en 1560



Il s'agirait d'un château médiéval entouré de douves, alimentées dans ce temps alors par la Lys morte.
Son plan quadrangulaire (voir plus loin) comprend un donjon [3] au nord [4].
On dit que le château a été construit, entre autres, comme forteresse frontalière pour repousser des (possibles) invasions du « château de Lille », qui avait été annexé de la France.

Cependant, il faut replacer cela dans un contexte plus large, à savoir qu'après l'invasion des Vikings, l'autorité royale centrale de Paris était tombée à pratiquement zéro ;
Il n'était donc pas difficile pour le premier comte de Flandres (à savoir Baudouin 1° « au bras de fer » de poursuivre une politique « semi-autonome » en Flandres.
Bien que comte de Flandre, il demeurât néanmoins vassal de son souverain, à savoir le roi de France.
Cependant, au fil du temps, la Couronne de France entreprit de centraliser à nouveau son pouvoir y compris envers le comté de Flandre au nord.

---

[3] Un donjon est une tour résidentielle fortifiée médiévale, qu'elle soit ou non construite sur une motte castrale.

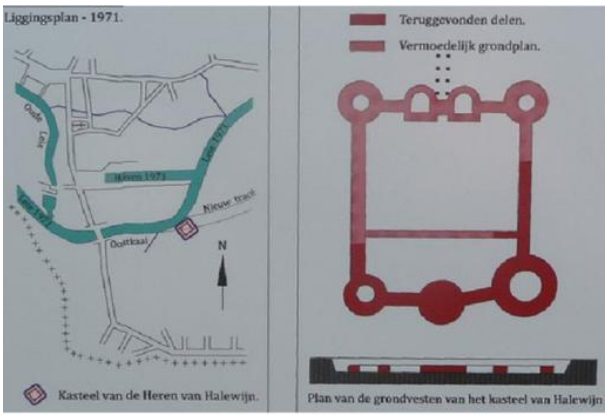
[4] Veuillez noter que la photo en haut à droite est une reproduction de ce à quoi le château aurait vraisemblablement ressemblé.

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Au-dessus se trouve une carte de base (rudimentaire) dessinée par le cartographe Néerlandais Jacob van Deventer (° Kampen 1505 - † Cologne 1575) [5] - en haut à gauche Menin – en bas Halluin – en haut à droite l'emplacement du château sur la « lys morte » avec la route d'accès (avenue).
Un retour à l'époque actuelle : en 1971, un méandre de la Lys fut rectifié et plusieurs fondations du château d'D' Halluin « en question » furent redécouvertes, principalement la partie basse (côté nord).
Voir ci-dessous une photo des fouilles, un croquis du site projeté sur la situation de 1971, ainsi qu'un plan au sol présumé montrant le donjon en bas à droite (côté nord).

Situation : au bout de l'actuelle disant « Grondwetstraat » en Belgique .





Dès 1448, le château fut partiellement détruit pour la première fois par une garnison militaire Française occupant Courtrai (dans ce temps).

Cet événement doit être vue dans le cadre d'une longue guerre entre Maximilien d'Autriche [6] (1459-1519) et le royaume de France.
Peu après, le château fut reconstruit.

En 1590, le château fut de nouveau assiégé et entièrement détruit, cette fois par les « Écossais » menés par le colonel Balfour [7], qui avaient également repris Menin aux mécontents pro-espagnols.

---

[5] Extrait de L'histoire d'Halluin de l'abbé A-M Coulon - 1904

[6] Maximilien d'Autriche a épousé Marie de Bourgogne (1457-1482), la dirigeante de facto des Pays-Bas , après sa mort prématurée , il devenait dirigeant de facto des Pays-Bas - d'origine Habsbourg

[7] Balfour (également : Balfour de Burleigh) est une famille d'origine écossaise, dont un membre est arrivé aux Pays-Bas en 1572 comme soldat dans une armée de mercenaires, engagé par les Sept Provinces (Pays-Bas septentrionaux

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

À cette époque, le château et les terres adjacentes étaient la propriété du dernier descendant (en ligne direct) de la riche et puissante famille des seigneurs de D' Halluin, à savoir Johanna van D' Halluin (voir la dernière partie de l'arbre généalogique du famille (maison) d' Halluin ci-dessous).



Johanna van d' Halluin épousa Philippe III de Croÿ [8] le 24 janvier 1559.

À sa mort (en 1581), la seigneurie et la baronnie revinrent à son fils Charles de Croÿ et restèrent longtemps dans la famille de Croÿ (voir également plus loin).

Charles de Croÿ, duc d'Aarschot, prince de Chimay, comte de Beaumont, Seneghem et Porcéan, seigneur d'Halluin et de Comines, vicomte de Nieuport, naquit au château de Beaumont le 1er juillet 1560.
Il fut le premier à porter le titre de baron de Comines (dès 1500) et de baron d'Halluin.
Charles de Croÿ mourut le 13 juin 1612 au château de Beaufort, en Artois (France).

En 1601, il décida de faire démolir davantage les ruines du château des seigneurs d'D' Halluin, avec l'ordre de construire un nouveau château.

[8] La famille Croÿ (également orthographiée Croÿ ou Croij) est une lignée noble, originaire de Hongrie et ayant ensuite prospéré en Picardie. Ses membres ont joué un rôle important dans l'unification des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne, puis sous les Habsbourg

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Cependant, cette commande ne fut jamais exécutée ; le château n'a jamais été reconstruit.
Le déblaiement des ruines n'a jamais réalisé avec soin non plus, comme en témoigne une lettre datée de 1611, adressée par le « receveur-comptable » au prince de Chimay de l'époque, Charles de Croÿ (lui aussi membre de la maison de Croÿ et héritier après son mariage avec Johanna van D' Halluin), reproduite intégralement ci-dessous intégrale.

Daté de 1611, une lettre du « receveur-comptable », adressé au prince de Chimay à savoir Charles de Croÿ.

> *Ledit chateau est scitué et gisant â un traict d'arcq du bourcq 'dudit Haluwin tirant vers Courtray, sur la morte Lys, ny ayant 'qu'une single entredeux, icelluy chateau ayant esté tout bruslé 'et ruyné par les guerres passées, y restant encore quelque peu 'de murailles de bricques, contre l'une desquels y est basty une e petite maison, chambres á deux estaiges, couvert de tieulles, e oá que cy devant résidoit le censsier de la censse du dit 'chateau et présentement y demeure le fermier du compteur comme concherge dudit château. Allentour dudit château y at des 'fossets de moienne grandeur et largeur dont la moictié est 'remply d'eau sans aucun poisson et l'autre moictié est tout 'remply des ruines dudit chateau.*

Sur la base de ce qui précède, on peut déduire qu'un « Cense du château » existait déjà avant la destruction totale du château par les Écossais (en 1590) – ou qu'il concernait (probablement) uniquement une « basse cour », étant une cour inférieure (traduction littérale) du château (ce qui était plus la règle que l'exception au Moyen Âge).

Une lettre datée de 1614 (Archives d'État de Tournai selon R. Pille) qui se rapporte soi-disant à une « basse cour » – voir ci-dessous

Recepte de la Censse du Chasteau de Halewin

Au compte de l'an MVI noeuf at esté ordonné par feue Son Excellence que deslors enavant toutes les fermes soyent passées au plus e offrant au Rendaige d'argent, et nonplus en grains, comme aussy que venant â expirer le Bail de ceste cense que le Compteur ayt 'á la passer au plus offrant et dernier des encherisseurs mais que paravant le mestre es mains du censier, l'on auroit a faire 'priser les Edifices et Ustensilles estant en Icelle, pour alors 'les laisser en priserie, A condition que venant â expirer stil e y a quelques empisements, Il soit tenu de réparer, comme aussy 's'il y at meliorement l'on auroit luy défalquer, affin que Son 'Excellence seroit quitte des réparations, ayant de mesme ordonné 'que venant ceste Censse tomber á ce bail, ensemble les aultres 'de ceste Recepte, soit conditionné de pouvoir faire emporter les materiaux et Edifices au Lieu et en place la ou esté 'La Censse 'du Chateau', joindant la Lys pour y faire r'édifier une maison et Censse, pour le Censsier nouveau, et qu'elle poulra par 'toutes les prairies et terres faire telles passieres, et planter 'tant de Hayes que d'arbres qu'elle trouvera pour son plaisir et sa commodité, et aussy de repartir toutes les terres et 'prairies generallement tant en la Censse de la Bassecourt que 'de la Becque, chacun par egale portion, en mestant l'une comme 'I'aultre. 'Ce Jan Beghin, lequel tient en censse la censse du Chasteau de 'Halewin, contenant en Lieu manoir, Jardin, forets pastures et 'terres á Labour, trente sept Bonniers quatorze cens dix Verghes, s suivant le mesuraige faict en l'an IIIVQ noeuf, Et ce pour le 'terme et espace de noeuf ans continuels et poursuivans l'un 'I'aultre, parmy payant et rendant annuellement á deux termes et 'payements tels que le noel et St. Jan Baptiste la somme de douze 'cens cinquante livres parisis, Icy pour le premier payement de 'la deuxiesme années de noeuf escheu au noel XVI cens quatorze 'en monnoye de ce compte la somme de V12 XII L.p.sis.'

une histoire tumultueuse

Avant tout, les documents ci-dessus sont en partie écrits en « vieux » français – pas si faciles à lire de manière intelligible – brièvement résumés et à l'essentiel (voir marqué en rouge ci-dessus et ci-dessous).

On parle de « la cense du château » – sur ordre du prince de Chimay, Charles de Croÿ *"r'édifier une maison et Cense", pour le Censsier nouveau*

On parle aussi de *"la Censse de la Basse court que 'de la Becque"*

- Cense de la Becque est plus que clairement lié à l'actuelle ferme « Basse Cense » située au « Pont Neuf » – bordant le « Gaverbeek » – également appelée par le passé « Becque de Neuville » à plusieurs reprises.

Initialement, l'intention était de l'ériger sur le site d'origine, à savoir là où se trouvait autrefois la « basse cour de Cense » sur la « morte Lys », probablement dans l'idée de reconstruire le château.

Apparemment, cette idée a été abandonnée et un nouveau « Cense » a été érigé un peu plus loin à l'emplacement actuel, à savoir « la Haute Cense ».
Par conséquent, l'emplacement actuel de « La Haute Cense » – bien que souvent appelée « Cense du château » à l'époque – et qui n'était mentionnée sous le nom de « La Haute Cense » que pendant la période Autrichienne.

5. Chronologie des propriétaires des terrains et des bâtiments des deux sites « Haute Cense et Basse Cense ».

Comme mentionné précédemment, les terres et les bâtiments du site de « Haute Cense et Basse Cense » peuvent, en principe et en premier lieu, être rattachés, en termes de propriété, à la maison des « Seigneurs de D' Halluin », puis, après un mariage, à la maison des « Seigneurs de Croÿ », puis, pendant une courte période, à la « Maison de Hennin », pour finalement appartenir à la maison des « Ducs d'Orléans » – résumé chronologiquement ci-dessous (naturellement, dans la mesure où des données pertinentes ont pu être trouvées) – de nombreuses références révèlent clairement l'interconnexion entre les différentes familles nobles dans l'époque concernant.

une histoire tumultueuse

5.1. La maison des seigneurs de D'Halluin Halluin [9]

Rogier van D' Halluin † 1332
seigneur van D' Halluin

marié à Jeanne de Mauleberg (Meulenberg – région Meuleberg-Anzegem)

Jacques van D' Halluin (° 1248 - † 1283)
seigneur van D' Halluin

marié avec Marie de Lichtervelde (° 1240 - † 1270)
dame du Moulinet

Wautier (Gauthier) van D' Halluin
seigneur van D' Halluin

Marié pour la première fois avec Alix van Stavele
Marié en second avec Marguerite d'Ottignies

Hugo (Hugues) van D' Halluin (° 1291 - † 1336)
seigneur van D' Halluin

Marié avec Isabeau de Hautkerke (Babeen van Hutkerke) [10]

Roland van D' Halluin seigneur de D' Halluin

Marié avec Marguerite van Gruuthuyse dite « de Bruges » [11]

Fille de Jan (Jean) et Margriet de Dudzeele (ou Béatrice de Grimberghen ?) ou plutôt : « Geldolf » et Marguerite de Ghistelle (Gistel) Gehuwd met Jossine de Lannoy
° 1519 - † 18/05/1561
(Il y a ici une certaine confusion concernant les titres corrects – retrouvé)

---

[9] Halluin.pdf - Racines & Histoire – hppt://racine histoire .free.fr>lgn>Halluin

[10] Hutkerke (FLamand : Houtkerque) est une commune de Flandre française, dans le département du Nord.

[11] Les seigneurs de Bruges ou seigneurs de Gruuthuse formaient l'une des familles les plus importantes, sinon la plus importante, de Bruges du XIIIe au XVe siècle.

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Wautier II ou III d'Halluin † 1381

seigneur de Halewijn
Marié avec Péronne de Saint-Omer, dame de Piennes

Jean I° d'Halluin † 21/11/1440 - chevalier,
seigneur de Halewijn, Lauwe, Rolleghem, Piennes,

conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, capitaine de diverses unités militaires en Picardie, citoyen de Lille

marié le 21/12/1415 avec Jacqueline van Ghistelles (Gistel), dame de Zweveghem ° 1386)

Jan (Jean) II d'Halluin † 1473

Seigneur d'Halluin, Lauwe, Rollegem, Velleghem, Rocq et Vesthove,
Seigneur du Manoir de La Motte-au-Bois,

Conseiller & Chambellan du duc de Bourgogne, Souverain Bailli de Flandre (1424-1436) seigneur d'Halluin, Lauwe, Rollegem, Velleghem, Rocq et Vesthove
Seigneur du manoir de La Motte-au-Bois, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, souverain bailli de Flandre (1424-1436).

marié avec Jeanne de La Clyte [12], dame de Comines † 16/02/1512 (Comines),

Dame honoraire de Marie de Bourgogne, gouvernante de Philippe le Bel (fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne).

George d'Halluin ° 1470 (Comines/ Komen) † 09/1536 (Comines/Komen)
seigneur d'Halluin

Marié avec Antoinette de Sainte-Aldegonde (fille de Nicolas de Sainte-Aldegonde et Honorine de Montmorency.

Jean d'Halluin ° 02/01/1510 + † 29/07/1544 (Vitry) seigneur de Halewijn
capitaine de 150 guerriers (pour l'empereur Charles le Quint)

Marié avec Jossine de Lannoy ° 1519 - † 18/05/1561

---

[12] La Clyte - de Klijte (également orthographié Klijte) est un petit village de la province belge de Flandre-Occidentale, situé dans la commune fusionnée avec « Heuvelland ». En théorie, « De Klijte « n'est cependant pas une véritable sous-commune de « Heuvelland » , car cette commune n'était pas indépendante auparavant et dépendait de « Reningelst ». Le village compte plus de 500 habitants. On l'appelle couramment « De Kliete ».

une histoire tumultueuse

Johanna d' Halluin ° 29/05/1544 + 06/12/1581

Dame du maison d'Halluin et des baronnies D' Halluin et Comines, vicomtesse de Nieuport (Niewpoort), dame van Rolleghem, Lauve (Lauwe) -Roucq, op . 24/01/1559 te Comines (Komen) met
Philippe III de Croÿ ° 10/07/1526 (Valenciennes) † 11/12/1595 (Vénétie) , duc d'Aarschot, prince de Chimay et Porcien, compte de Beaumont.

Après la mort de Johanna van D'Halluin, l'héritage (notamment la seigneurie mentionnée ci-dessus) passa de la maison de D'Halluin à la maison de Croÿ (y compris les terres et les bâtiments de la Haute Cense et de la Basse Cense).

Cependant, ce n'est pas Philippe de Croÿ qui devint l'héritier de la seigneurie de D'Halluin, incluant les domaines de la Haute Cense et de la Basse Cense, mais son frère Charles (voir ci-dessous pour plus de détails).

5.2 La maison « de Croÿ » [13]

Charles de Croÿ (° 11-07-1560 - † 16-01-1612)

Duc d'Aarschot, prince de Chimay, comte de Beaumont, Seneghem et Porcéan, seigneur d'Halluin (1581-1612) et de Comines, vicomte de Nieuport,

Il fut le premier à porter le titre de baron d'Halluin et de Comines.
Il épousa Marie de Brimeu, comtesse de Meghem, en 1580.

Marguerite de Croÿ (11-10-1568 - † 16-02-1614)

À la mort de son frère Charles (voir ci-dessus), elle hérita, entre autres, de la seigneurie de d'Halluin.

Mariée le 2 décembre 1584 à Pierre de Hénin-Liétard (1569-1598).

Mariée le 16 juillet 1609 à Wratislaw (Vladislas) von Fürstenberg (1584-1631) (sans autres données pertinentes).

---

[13] La famille Croÿ (également orthographiée Croÿ ou Croij) est une lignée noble originaire de Picardie. Ses membres ont joué un rôle important dans l'unification des Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne, puis sous les Habsbourg.
Pour la généalogie complète voir www.Geneanet.org – ancêtre M Guillaume I er de Croÿ Sosa : 4.345.856 (Guillaume de Croÿ)
Guillaume de Hongrie - Seigneur de Croÿ en d'Airaines ° 1170 - † ca 1254 environ 54 ans

une histoire tumultueuse

À la mort de sa frère Charles (voir supra), elle hérita, entre autres, de la « Seigneurie » de D'Halluin.
Par testament daté du 6 février 1614, elle légua les seigneuries concernées, à savoir Comines et Halluin, à son neveu Alexandre, quatrième fils de sa sœur Anne de Croÿ et de Charles de Ligne d'Aerenberg.

Alexander Albert de Croÿ (° 15 -09-1590 - † 16-08-1629)

Alexandre Albert de Croÿ-Chimay-Arenberg, prince de Chimay (7e, 1612-1629), comte de Beaumont (Hainaut) (1612-1629), prince du Saint-Empire Romain Germanique, seigneur d'Avesnes, souverain de Fumay et Revin, baron d'Halluin et de Comines (1614-1629), chevalier de la Toison d'or,

Mort a Wesel (Allemagne) le 16 août 1629 pendant la guerre de Quatre-Vingts Ans

marié le 21 novembre 1613 à Madeleine Marie d'Egmond († 1663).

Albert Alexandre de Croÿ (° 15-02-1618 - † 16-11- 1643)

Prince (1629-1643) de Chimay et du Saint-Empire romain germanique, comte de Beaumont (1629-1 643) – Baron de Halluin et de Comines (1629-1643) – Seigneur d'Avesnes

Marié à Claire Eugénie d'Aerenberg en 1635

Décédé sans descendance à l'âge de 25 ans – le domaine revint alors à son frère Philippe

Philippe de Croÿ (° 1619 - † 12-01-1675)

Philippe de Croÿ, prince de Chimay, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes, baron de Halluin et Comines (Komen) (1643-1675), compte de Frésin, chevalier de la Toison d'or,

gouverneur et capitaine de la province de Namur, puis de la province de Luxembourg.

Il épousa en mars 1642 Théodore-Maximilienne-Jossine de Gavre,
comtesse de Frésin (sans plus de précisions), décédée au cours de l'année 1676.

De cette union naquit un fils, Ernest-Alexandre-Domnique, qui fut également le dernier descendant de la maison de Croÿ, propriétaire de la seigneurie de Halluin et ainsi que des Hautes Censes et Basses Censes.

Ernest – Alexandre-Domnique de Croÿ (° ?? - † 03-06-1686)

Ernest-Alexandre-Domnique de Croÿ, prince de Chimay, comte de Beaumont, chevalier

dans l'ordre de la Toison d'or, gouverneur de la province de Luxembourg, vice-roi de Navarre, baron de Halluin et de Comines (1675-1686), mourut à Pampelona (Espagne) le 3 juin 1686 sans descendance.
Il était le dernier représentant de la branche des princes de Chimay.

Il avait épousé le 27 octobre 1675 Marie-Antoinette de Cardenas Ulloa Balda Zuniga y Velasco (décédée le 28 août 1691), inhumée au cimetière des Récollets de Malines.

Les biens du prince de Chimay revinrent à son neveu Philippe-Louis de Henin, (fils d'Eugène de Henin-Liétard et d'Anne Isabelle Caroline de Croÿ Chimay Arenberg).

5.3 La maison de "de Henin"

Louis Philippe de Henin – Liétard (° 08-10-1646 – 25-03-1688)

Philippe-Louis Antoine de Hénin-Liétard, prince de Chimay, comte de Boussu, marquis de Flessingues (Vlissingen),
chevalier de la Toison d'or (héritier de son cousin Ernest-Alexandre)
Dominique de Croÿ-Arenberg – voir ci-dessus, baron de Comines et Halluin (1686-1688),
comte de Beaumont

Charles Louis Antoine de Henin – Liétard de Bossu (° 22-08-1675 – 17-02-1740).

Charles-Louis Antoine de Hénin-Liétard de Boussu, comte de Boussu, prince de Chimay,
Chevalier de la Toison d'or, grand maître [14] d'Espagne de 1° classe (1708),
lieutenant général pour l'Espagne, grand maître d'artillerie des Pays-Bas Espagnols,
gouverneur du Luxembourg, puis au service de la France (comme lieutenant général),
baron de Comines et Halluin (1688-1706), comte de Beaumont

marié le 6 avril 1699 avec Diane-Gabrielle Victoire Mancini Mazarin
(née vers 1672 - décédée le 12 septembre 1716)

(fille de Philippe-Julien, duc de Nevers, et de Diane-Gabrielle Damas de Thianges)

mariée une seconde fois op 16/06/1722 avec Anne-Charlotte de Rouvroy de Saint-Simon
(° 08/09/1696 - † 29/09/1763 (Paris)

[14] Grand maître de l'Espagne désigne le plus haut échelon de la noblesse espagnole, juste en dessous de celui des infants, les enfants du souverain.

(fille van Louis III, duc van Saint-Simon, Pair de France [15], en van Geneviève-Françoise de Durfort de Lorges).

Par la suite (au cours de l'année 1706), les seigneuries d'Halluin et de Comines passèrent à la maison d'Orléans, selon des modalités pour disant de moins pas singulières, brièvement résumées ci-dessous.

Pour comprendre cela, il faut remonter au début du XVIe siècle.

Le 27 juillet 1519, Germaine de Foix (1488-1536), reine douairière d'Aragon (veuve de Ferdinand II d'Aragon, 1452-1516), vendit dix-sept seigneuries lui appartenant en France à Guillaume de Croÿ, seigneur de Chièvres, pour la somme de 125 000 ducats.

Quelques précisions concernant la transmission à la Maison d'Orléans : il s'avère que Germaine (voir ci-dessus) était la fille de Jean de Foix (1450-1500), vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans (1457-1493).
Peu après la vente (transfert), deux procès furent intentés directement au sujet de ces acquisitions, dont au moins un portait sur la filiation directe.
Durant cette procédure, Guillaume de Croÿ légua les 17 seigneuries à ses deux cousins, Philippe et Charles de Croÿ, à partager à parts égales.
Inutile de préciser que cela risquait de provoquer des difficultés.
Pour faire court, ce processus prit fin 160 ans plus tard (notez bien : 160 ans).
Après de multiples actions et procédures, Philippe II d'Orléans parvint finalement à obtenir tous les droits des héritiers de Charles de Croÿ.

Ceci fait suite à un décret daté du 31 juillet 1706, prononcé par « le Parlement de Paris » pour régler définitivement le différend entre Philippe II d'Orléans et Charles-Louis-Antoine d'Alsace (de Croÿ), prince de Chimay.

Charles-Louis-Antoine d'Alsace (de Croÿ), prince de Chimay, fut condamné à payer la somme de 3 717 719 livres.[16]
De plus, les terres d'Avesnes, de Beaumont, de Chimay, de Comines et d'Halluin furent attribuées au duc d'Orléans, premier et plus ancien créancier, en pleine propriété, donc ainsi que les fermes attenantes de Haute Cense et de Basse Cense.

---

[15] Een pair van Frankrijk (Frans: Pair de France) is een titel uit het feodale Frankrijk. Deze titel werd gegeven aan de hoogste vazallen van de Franse koning.

[16] Le ducat (de l'italien : ducato) est une pièce d'or originaire de la République de Venise. Il y fit son apparition en 1284, sous le règne du doge Giovanni Dandolo, et resta en usage sous une forme inchangée jusqu'au XVIIIe siècle.

Sans entrer dans plus en détails ici, cela explique le transfert de propriété de la maison de « Croÿ » à la maison d'« Orléans ».

5.4 La maison d' Orléans

Philippe d'Orléans (° 02-08-1674 - † 02-12-1723)

Baron de D'Halluin-Comines (1706-1723) (voir également supra) - Régent de France (1715-1723) – (Louis XV accéda au trône de France à l'âge de 5 ans et fut placé sous la régence de son grand-oncle Philippe d'Orléans jusqu'à sa majorité (1723)

marié avec Françoise de Bourbon (1677 – 1748)

Louis d'Orléans (° 04-08-1703 - † 04-02-1752)

Baron van D'Halluin – Comines 1723-1752
Marié le 13-07-1724 avec Augusta von Baden-Baden

Louis Philippe d'Orléans (° 12-05-1725 - † 18-11-1785)

Baron D'Halluin – Comines 1752-1785
marié le 17-12-1743 avec Louise Henriette de Bourbon Conti (1726- 1759)

Louis Philippe d'Orléans II (° 13-04-1717 - † 06-11-1793)

Baron van D'Halluin - Comines) 1785 – 1792
marié courant 1769 avec Louise Marie de Bourbon

Après l'effondrement du système féodal (année 1789) – la Révolution française – Louis Philippe d'Orléans II vendit les terres en question, à savoir entre autres la seigneurie de D'Halluin (y compris la haute et la basse cense), ainsi que les bâtiments, à Jérôme-Joseph Geoffroy Delimon. Pour le dire gentiment, un parcours clair semé d'embûches pour les propriétaires de « Haute en Basse cense».

6. Chronologie de la seigneurie de « D'Halluin », incluant le site de « Basse en Haute Cense ».

Pour plus de clarté, ce qui précède ne concerne que la « propriété » du site « Basse Cense – Haute Cense ».
Vous trouverez ci-dessous les données géopolitiques concernant Basse et Haute Cense ; cependant, celles-ci sont brièvement résumées, sans entrer dans les détails et limitées à l'essentiel.

6.1 Comté de Flandres +/- 840 - 1384

Le traité de Verdun, en 843, impliquait le partage de l'empire Franc de Charlemagne entre ses trois fils, à savoir

Une partie occidentale – « la Francie occidentale » (correspondant approximativement à la France actuelle) – revendiquée par Charles le Chauve.

Une partie orientale – « la Francie orientale » (correspondant approximativement à l'Allemagne actuelle) – revendiquée par Louis le Germanique.

Une partie centrale – « la Francie Moyenne » – revendiquée par Lothaire (cette région fut) par la suite dans l'histoire divisée entre « la Francie occidentale et la Francie orientale

En l'an +/- 861, Baudouin I° – le premier Comte de Flandre – la frontière, dans la mesure où on pouvait l'appeler ainsi, suivait approximativement suivant l'Escaut ; à l'ouest se trouvait la Flandre (donc une partie de la « Francie occidentale ») – à l'est se trouvait la Francie centrale.

Par conséquent, les sites considérés ici, en particulier « Haute-Cense et Basse Cense », relevaient explicitement de la « Francie occidentale » durant une période allant du IXe siècle au XIVe siècle environ (voir aussi plus loin).

Durant cette période, les comtes de Flandre successifs ont consolidé de plus en plus leur pouvoir et sont devenus (ou du moins ont tenté de devenir) de plus en plus indépendants de leur souverain, à savoir le roi de France, tant sur le plan économique que militaire.

Il faut savoir que, durant cette période, la grande majorité de l'actuelle « Flandre Française » faisait également partie du « comté de Flandre », y compris même l'Artois.

Le comté d'Artois était une région historique du nord de la France qui faisait initialement partie du comté de Flandre, mais qui en fut détachée à la suite de plusieurs rattachements entre 1180 et 1212. Des villes comme Arras, Saint-Omer et Béthune appartenaient à ce territoire, qui passa sous la domination de la maison de Bourgogne, puis des Pays-Bas espagnols en 1384 par une union personnelle. Enfin, il seront définitivement annexé par la France lors du traité des Pyrénées en 1659.

Au cours du XIe siècle et par la suite, le découpage Carolingien en des districts s'avérant insuffisant, vers le début du XIe siècle, le comte Baudouin IV de Flandre procéda à un découpage, visant la région en

castellanie (à lire +/- « arrondissements »).

Le caractère initialement très militaire de cette réorganisation laisse supposer qu'elle visait principalement à contrer une éventuelle invasion de la part du pouvoir central Française.
Ces castellanies étaient ensuite subdivisés en "vierges", plus locale et plutôt point de vue concernant le pouvoir judicaire et administratif.
(correspondant approximativement à des cantons actuels)

Dans notre cas, concernant les sites « haute cense en basse cense », cela impliquait que la « dode leie – la lys morte » concernait la frontière entre la châtellenie de Courtrai et la châtellenie de Lille – au nord se trouvait la dans la châtellenie de Courtrai – au sud se trouvait la châtellenie de Lille ; en d'autres termes, le site « Haute Cense en Basse Cense » appartenait à la châtellenie de Lille pendant cette période.

6.2 Période Bourguignonne (1384-1482)

Suite à la mort du « dernier » comte de Flandres, « Louis van Male », et au mariage de sa fille unique, Marguerite de Male, avec Philippe le Téméraire, duc de Bourgogne, commença ce que l'on pourrait appeler la période Bourguignonne pour le sud-ouest de la Flandre, incluant naturellement la « Haute Cense » et la « Basse Cense ».

Les ducs de Bourgogne successifs étaient

- Philippe le Hardi (1384-1404)
  Jean sans Peur (1404-1419)
  Philippe le Bon (1419-1467)
  Charles le Hardi (1467-1477)
  Marie de Bourgogne (1477-1482)

Marie de Bourgogne épousa Maximilien I° d'Autriche le 19 août 1477 ; en tant que membre de la maison de Habsbourg, il devint le dirigeant « de facto » des Pays-Bas – la première période des Habsbourg avait commencé.

Pour clarifier les choses, les ducs de Bourgogne étaient « en substance » aussi étroitement liés à la Maison de France (sans entrer ici dans les détails) – par conséquent, ils étaient aussi en partie vassaux du roi , même partie lié à la famille bien, qu'ils aient tous acquis un certain degré d'indépendance étant donné l'absence d'administration centrale à l'époque (ceci a partir de Paris).

Pour en venir au fait : par le biais de guerres, de conquêtes, d'acquisitions et de mariages (organisés), la quasi-totalité des « Pays-Bas », comme on les appelait alors, passa sous la domination de la Maison (comprenez : les ducs) de Bourgogne au cours de cette période – il ne s'agissait donc pas seulement de la « Flandre » – mais aussi, bien entendu, du site de la « haute et basse encens ».

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

6.3 Période Habsbourg - Espagnole - Française, alternée (1482-1713) pour le site de Haute-en-Base Cense

Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche eurent trois enfants :

- Philippe le Beau (1478-1506), époux de Jeanne de Castille
- Marguerite (1480-1530), épouse de Jean d'Aragon et première régente des Pays-Bas connu à cette époque connu à cette époque sous cette nom .
- Francis (2 sep 1481 – 26 dec 1481) Inhumé à Bruxelles, Koudenberg

Ici, le lien entre les Habsbourg et l'Espagne « essentiellement » apparaît déjà clairement au premier plan – par l'héritage du père Maximilien et de la mère Marie de Bourgogne, et suite à la mariage en Espagne de Philippe le Beau avec Jeanne de Castille Phillipe le Beau a pris pied à la fois aux « Pays-Bas » et en « Espagne », ce qui allait plus tard donner lieu à une période Espagnole – certainement pour les « Pays-Bas méridionaux » (les Pays-Bas septentrionaux ont fait sécession pour former la République des 7 Pays-Bas unis (du nord).

Charles Quint – mieux connu dans les Pays-Bas sous le nom d'empereur Charles V (né en 1500 – mort en 1558) – était le fils aîné de Philippe le Beau – né à Gand le 24 février 1500 – un Habsbourg « pur sang » – pendant un temps souverain des Pays-Bas – mais au fil du temps, il est devenu un puissant dirigeant et potentat sur une grande partie de l'Europe occidentale et bien au-delà.

Historiquement, l'expression « l'empire où le soleil ne se couche jamais » fait principalement référence à l'empire des Habsbourg sous l'empereur Charles Quint au XVIe siècle..



Par la suite, la région où se situaient la Haute Cense et la Basse Cense se retrouva disant prise dans un carrousel de dominations et, à de nombreuses reprises, le champ de bataille de nombreuses guerres entre les antagonistes de l'époque, la France jouant un rôle particulièrement important.
Vous trouverez ci-dessous un bref aperçu, sans entrer dans les détails.

Traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668.

Ce traité fait suite à la guerre de dévolution de 1667-1668 entre la France et l'Espagne.

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Les combats se sont déroulés principalement dans les Pays-Bas méridionaux, alors encore sous domination Espagnole par les Habsbourg.
Par ce traité, les conquêtes Françaises sont intégrées au royaume de France (voir carte ci-jointe à droite) ; le bailliage de Lille, incluant les sites de Haute et Basse-Cense, passe ainsi sous administration française.

17 septembre 1678 : Paix de Nimègue : À l'échelle internationale, les termes « Paix » ou « Traités de Nimègue » désignent plusieurs traités interdépendants, ratifiés en grande partie à Nimègue en 1678-1679 pour mettre fin à la guerre de Hollande et à la guerre entre les parties concernées.
pour plus de détails, voir : https://nl.wikipedia.org/wiki/Hollandse_Oorlog).

Ces traités mirent fin à divers conflits entre la France (et la Suède) et une coalition anti- Française.

Une partie des territoires conquis du sud-ouest de la Flandre fut restituée aux Habsbourg (donc aux Pays-Bas Espagnols), à l'exception de Menin et notamment du site de « haute cense en basse cense », qui demeura sous domination française.

03 mars 1686

Par décret de Louis XIV, une partie du centre du village de Halluin (alors encore territoire Français, cf. traité de Nimègue), a été démolie, ainsi que l'église, pour la construction des fortifications « Vauban » et d'un ouvrage de corne attenant, d'où la mention occasionnelle du « hameau du cornet » ; ces travaux concernent la période 1679-1689.
L'église fut cependant reconstruite un peu plus au sud (à l'emplacement actuel de l'église Saint-Hilaire de Halluin

Par la suite, environ 27 hectares de cette zone ont été ajoutés au vierge de Menin, d'où le site de l'actuelle « Basse en Haute Cense » — cela correspond approximativement à la zone entre la Lys et la frontière française actuelle — mais cette zone est restée sous domination Française..

01 nov 1700

Charles II, le dernier Habsbourg d'Espagne, mourut sans descendance, ce qui déclencha la guerre de Succession d'Espagne entre les grandes puissances européennes de l'époque.
Ce conflit, qui se déroula sur la quasi-totalité de l'Europe, aboutit à la paix d'Utrecht (1713).

C'est ainsi que les Pays-Bas méridionaux furent attribués aux Habsbourg – Autrichiens – y compris la région de Menin - Halluin, notamment le site de « Haute Cense – Basse Cense » – un véritable carrousel, pour le dire gentiment.

6.4 Période Autrichienne (1713 - 1792)

Cette paix concernant fut cependant de courte durée et fut suivie de la guerre de Succession

d'Autriche, à l'avènement de Marie-Thérèse (1717-1780).

Ce conflit opposa une fois de plus les Habsbourg (Autriche) à la France, chacun avec ses alliés respectifs.

Là aussi, dans ce contexte, de nombreuses batailles furent à nouveau livrées dans les (nos) Pays-Bas (Pays-Bas méridionaux et Pays-Bas septentrionaux, alors appelés « République des 7 Provinces-Unies » – devenant plus tard les Pays-Bas).

Cela a abouti à la (encore à une suivante) paix d'Aix-la-Chapelle (1748), dans laquelle la France se retirait des Pays-Bas méridionaux (y compris les sites de Haute Cense et Basse Cense), ainsi qu'au transfert de 7 forts (dont Menin) à la République (des 7 Provinces-Unies).

Le 18 novembre 1779, un accord fut conclu entre Louis XV et Marie-Thérèse d'Autriche pour établir une fois pour tout une frontière claire entre la France et les Pays-Bas Autrichiens (de l'époque) – s'étendant de Dunkerque jusqu'au Luxembourg.

Des bornes frontières furent placées ici et là, dont certaines sont encore visibles aujourd'hui, notamment près des anciennes écluses de la Lys a Menin, côté Français.
Elles arborent le lys Français d'un côté et l'aigle Autrichien de l'autre.
Ce point dans l'histoire est également important pour le site de Haute Cense et Basse Cense, car c'est à ce moment précis que ces localités furent définitivement rattachées aux Pays-Bas Autrichiens.

6.5 Période française (1792 - 1815)

Après la Révolution française de 1789, une invasion française eut lieu en 1792, et tout le sud-ouest des Flandres fut intégré au département de la Lys, y compris (une fois de plus) le site de Haute-Cense-Basse-Cense.
Nouveau renversement de situation : le département réintégra dans la République française.

6.6 Période néerlandaise (1815 - 1830)

Après la bataille de Waterloo (juin 1815) et le congrès de Vienne qui s'ensuivit (juin 1815), les Pays-Bas septentrionaux et méridionaux furent réunis au sein du « Royaume-Uni des Pays-Bas », marquant ainsi une brève période sous domination néerlandaise.
Les frontières avec la France furent rétablies à leur niveau de 1792 environ ; par conséquent, le site de Haute-Cense-Basse-Cense passa sous administration néerlandaise.

C'est durant cette période, les fortifications de Menin érigées par Vauban (voir ci-dessus, 1679-1689), démolies sous Louis XV (milieu du XVIIIe siècle), puis reconstruites sur les fondations des anciennes fortifications de Vauban par les Hollandais
Les restes des vestiges actuellement encore visibles datent donc de la période hollandaise.

7 . Aperçu des censiers – loataires du van "Haute Cense – Cense du chateau" [17]

Bosquart Jean & Agache Marguerite bail 29-11-1594

Ghesquière Jean Cité 07-12-1605

Béghin Jean & Warlop Jeanne Cité 03-05-1630

Ghesquière Jean Cité 07-04-1671

Jean François Dansette (°22-04-1676 – † 14-06-1676)

Fils de Jacques Dansette (° 30-05-1641 Bousbecque - † 11-09-1693) échevin à Halluin entre 1668 et 1670 et Jacqueline Deleruelle (° 1643 Wervik - † entre 1705 – 1735)

citée à date de 08 feb 1702 a Bondue marié avec

Louage Marie (° 09-02-1680 te Bondue- † 09-05-1721 te Halluin)

Jean-Français Dansette reprend, le 29 octobre 1703, à l'âge de 27 ans, le bail de « la cense de la basse cour du château » pour un loyer annuel de 1,500 florins bail

par subrogation	*29-oct 1703*
Bail	*20 juli 1711*
Prolongation du bail	*25 aug 1732*

Pierre François Dansette (° 31-07-1707 Halluin – † 13-11-1751 Houpelines)

Fils de Jean François et Marie
Maire et bailli de Halluin
Marié le 20 mai 1743 à Houpelines avec
Marie Antoinette Isbled (née le 1er octobre 1719 à Houpelines - décédée le 26 avril 1756 à Halluin)

[17] Données extraites d'un document de recherche (fichier) de H. Descamps (Lille) daté du 18-11-1991, modifié le 30-04-1993

Jean François Dansette (° 09-05-1744 Halluin – † 26-02-1809 Houplines)

Fils de Pierre François et Marie Antoinette Maire et Bailli d'Halluin

Marié le 28 septembre 1763 à Bondues avec

Marie Françoise Chombart (° 01-10-1719 Houpelines - † 26-12-1813 Houplines)

En 1769, Charles Hyppolite d'Affringue, intendant du duc d'Orléans à Comines et Halluin, renouvela le bail de « La cense de Basse court » au nom de Jean-François Dansette pour une somme de 2 200 florins par an.
En 1769, Louis XV, roi de France, et l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, archiduchesse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI, épouse de François Ier (de Lorraine) et mère de Marie-Antoinette, signèrent un traité de rectification des frontières.
L'ancienne frontière formée par le Lys a été remplacée par le chemin de Reckem à Menin et « la Lys morte ».

En conséquence, les bâtiments du Cense occupés par Jean-François Dansette, faisant partie du territoire « autrichien », tandis que l'autre partie des terres (associées) resta française, ce qui entraîna naturellement d'énormes problèmes pratiques, principalement en ce qui concerne le transport de la récolte et les droits de péage associés lors d'un passage systématique des frontières alors convenues avec les postes de péage correspondants.

E.H. Coulon mentionne en ces termes la vente par le duc d'Orléans de sa propriété de D'Halluin

Après la suppression de la féodalité en 1789, Louis-Philippe, duc 'd'Orléans, vendit la terre d'Halluin (comprenant les fermes 'du chateau et de la basse-cense) a Jerome Joseph Geoffroy de Limon (° 1746 te Châtelleraut - † 1799 Duitsland), Maire de Pont-l'Évêque et administrateur des finances de la Maison d'Orléans. Le 17 mai 1792, J. de Limon habitait encore à « la haute cense ».

8 . Aperçu des Censiers – locataires de Basse Cense (dans la mesure où les données ont pu être récupérées)

Du Rieu Georges 24 maart 1546 (trouvé sans autres données pertinentes) .

Bouchery Denis (° 1565 Armentiers - † 28 Jan 1583)
fermier à Deulement, censier de « cense de la Becque » à Halluin et 1593
fils de Robert Bouchery (° 1534 Armentières - † 1614 Seclin) & Jeanne Salembier (° 1535 Armentièrs) – censier de la Cense de l'hôpital à Seclin

marié dans le courant de 1590

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Isabelle Leroy (° 1565 - † entre 1638 et 1660) fermier à Deulement, censier van "cense de la Becque" te Halluin en 1593

Bouchery Robert (° 1610 - † < 1660)
fermier – censier du Cense de la Becque à Halluin

Marié en 1631 à Halluin avec
Catherine Parent (sans plus de précisions)

Lamblin Balthazar (° 01-06-1625 te Halluin - † 22-12-1708 te Halluin)

Lieutenant du Bailli d'Halluin - Censier de la Becque

fils de Balthazar Lamblin († 1638 à Halluin, Censier de la Cense du Molinel) & Michelle Courouble († 18-04-1675 à Halluin)

mariés à Marie Marguerite Gobert (° 1625 - † 17-02-1665 à Halluin)

marié le 22-12-1670 à Halluin avec Marie Delecourt († 08-01-1705)

Lamblin Balthazar (° 26-12-1654 te Halluin - † 20-09-1714 te Bondues)

Lieutenant du Bailli d'Halluin - Censier de Cense de la Becque
fils de Balthazar Lamblin et Marie Marguerite Gobert

marié le 11-02-1679 à Halluin avec
Elisabeth Ghesquière (° 02-08-1655 à Halluin - † 25-09-1692 à Halluin)

marié le 22-06-1695 à Bondues (Fr) avec
Marie-Madeleine Libert (° 1660 - † 1725)

Lamblin Jacques Joseph (° 26-01-1698 te Halluin - † 27-03-1769 te Halluin

Maire - Censier de Cense de la Becque
fils de Balthazar Lamblin et Marie Madeleine Libert

marié à Lomme le 10-02-1729 avec
Marie Thérèse Six (° 15-09-1711 à Lomme - † 10-02-1784 à Halluin)

9. Ferme "La haute Cense" - histoire récente

En ce qui concerne « la "Haute Cense" – une ferme située situé du côté est de l'ancien quartier ouvrier "de Barakken" – c'était la dernière à être exploitée comme ferme par la famille Hoornaert de Menin (B) jusqu'à la fin des années 1960, comprenant environ 24 hectares de terres agricoles, terres agricoles de Haute Cense qu'ils cultivaient, bien qu'en partie des pâturages.

La famille Hoornaert était traditionnellement une famille d'agriculteurs originaire de la région de Menin – Wevelgem (voir ci-dessous pour un bref aperçu sans plus de détails).

Joannes Andreas Hoornaert (° vers 1730 - † 11 janvier 1783 Menin) – cencier – Vilicus

∞ 25 juin 1753 à Menin avec Maria Joanne Pille (° vers 1729 - † 06-10/1794)

8 enfants dont le 4° Joannes Andreas voir plus bas

Joannes Andreas Hoornaert (° 28 mai 1761 Menin - † 4 juillet 1807 Menin)

∞ 27 mai 1788 à Menin avec Barbara Theresia Vandenabeele (° août 1763 à Menin - † 11-04-1825 à Menin)

7 enfants dont le 7° (aîné) Félix Augustin- voir plus bas

Felix Augustin Hoornaert (° 04 mars 1806 Menin - † 13 mai 1881 Wevelgem) - agriculteur

∞ 26 août 1831 à Menin avec Françoise Pille (° 4 janvier 1809 Menin - † 01 juillet 1867 Wevelgem)

10 enfants, dont le 10ème Victor Joseph – voir ci-dessous

Victor Joseph Hoornaert (° 16 avril 1852 Wevelgem - † aucune donnée pertinente) – agriculteur

∞ 27 septembre 1877 à Menin avec Eeckhout Marie Juliette °16 septembre 1856 Harelbeke - † sans autres données pertinentes

7 enfants dont le 7° Albric Constant – voir ci-dessous

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Albric Constant Hoornaert (° 30 avril 1888 Menin - † 18 août 1951 Menin) – agriculteur
∞ 28 mai 1913 à Menin avec Vanoverschelde Pharialde Mathilde.

Cependant, la superficie des champs et pâturages ont considérablement été diminué suite par expropriation et redressement de la Lys au début des années 1970.
Cette mesure était nécessaire pour la construction d'une rocade autour de Menin, en direction de Courtrai, afin de contourner autant que possible le goulot d'étranglement du poste frontière (désormais obsolète) de Menin-Halluin, près du « Barakken ».
Voir la photo ci-contre : à cette époque, tout devait transiter par ce poste frontière, y compris les personnes, les travailleurs frontaliers et les marchandises en transit vers la Belgique.)



Cela impliquait, entre autres, la création d'une liaison entre un nouveau poste frontière et un poste de douane associé (aujourd'hui aussi déjà disparu), ce suite à l'accord de Schengen [18] du 14 juin 1985, puis à l'accord de Maastricht du 7 février 1992 ; des détails sont disponibles en note bas de page.
Ce poste était situé près du château d'eau de Menin, en direction de rue de Courtrai (voir photo prise pendant les travaux).



Il rejoignait la rue de Courtrai près du moulin à vent « De Goede Hoop » et fut prolongé ultérieurement jusqu'à la chaussée de Bruges, puis raccordé à l'A19 (au début des années 1980). Cependant, l'objectif premier de ces travaux était de désengorger le trafic à l'ancien poste de douane (« barakken » entre Menin et Haluin) et dans le centre de Menin.

Ces travaux ont notamment permis de rectifier le tracé sinueux de la Lys et ont également facilité le transport de marchandises, notamment par voie maritime (avec possibilité de tonnage plus important). Cependant, ils ont aussi conduit à la recouverte d'une partie des fondations du château d'Halluin (voir point 4 ci-dessus).

[18] L'accord de Schengen, signé le 14 juin 1985 à Luxembourg par les pays du Benelux, l'Allemagne et la France, a jeté les bases de la suppression progressive des contrôles aux frontières intérieures. Cet accord intergouvernemental a favorisé la libre circulation des personnes et des biens et a donné naissance à une vaste zone sans frontières.

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Ce château se situait à l'extrémité de l'actuelle rue de la Constitution (grondwetstraat), aujourd'hui en impasse et adjacente à la Lys.
La ferme en question, qui tomba systématique par la suite en ruine, fut jadis la demeure de diverses personnalités qui ont laissé une certaine marque, quoique non indubitable, sur l'histoire de Menin-Halluin.

La ferme fortifiée fut construite entre 1610 et 1620 sur commande de la famille De Croÿ, alors propriétaire du château médiéval d'Halluin (et des terres attenantes).

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le Haut Cense, avec le Basse Cense, constituait la seule grande zone agricole entre la Lys et la frontière française.
Bien qu'initialement territoire français, la ferme et ses dépendances furent annexées au vierge de Menin-Menin (B) suite à une rectification des frontières effectuée à la fin du XVIIIe siècle sur ordre de Louis XIV.
Le propriétaire du domaine à cette époque était Louis-Philippe, troisième duc d'Orléans (1773-1850), qui fut (temporairement) roi de France à partir de 1830.

Sa fille, Louise-Marie d'Orléans, devenue reine de Belgique en 1832 après son mariage avec le roi Léopold I°, y passa également une partie considérable de sa jeunesse

L'édifice est devenu un monument protégé, conformément à un décret royal (Belge) de 1978. .

Louis-Philippe (d'Orléans) était le fils du duc Philippe d'Orléans, cousin du roi Louis XVI et membre à l'époque d'une des familles les plus riches de France.

Les bâtiments en question, tombés en ruine au fil du temps, ont été acquis par la ville de Menin en 2017 pour 240 000 € en vue de leur rénovation (à juste titre, puisqu'ils sont classés « patrimoine protégé »).
Louis-Philippe d'Orléans était le fils du duc Philippe d'Orléans, neveu du roi Louis XVI et, à l'époque, membre d'une des familles les plus fortunées de France.

Ces travaux de rénovation auraient coûté bien plus d'un million d'euros, dont la moitié aurait été financée par des subventions (par l'Agence Flamande du patrimoine immobilier).

Les travaux de rénovation en question ont débuté fin 2021 – dans une première phase et achevée uniquement pour le bâtiment principal –en juillet 2025.
Le bâtiment sert maintenant de centre communautaire.

Dans un second temps, en collaboration avec la Province de Flandre-Occidentale et la municipalité, les anciennes écuries seront transformées en six studio dans le cadre du programme « Logements innovants » (coût estimé à 750 000 €). (Information provenant de sources officielles – sans garantie d'exactitude ni de faisabilité.)

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

La Haute Cense avant restauration anno < 2000



*

La Haute censure en cours de restauration



Les photos ci-dessus montrent clairement :

- La restauration du bâtiment principal (à l'avant) qui est actuellement terminée (voir ci-dessus pour plus de détails).

- Le bâtiment à droite sur la photo, les anciennes écuries, est en cours de restauration (deuxième phase).

10 . Hofstee " la Basse Cense" - actuele situatie

Il s'agissait probablement autrefois d'une ferme carrée fermée, mentionnée comme telle sur « l'Atlas der Buurtwegen » d'environ 1843 (voir la carte Popp ci-jointe pour plus de précisions sur sa localisation – n° 169).

De cette ancienne ferme carrée fermée, il ne reste plus grand-chose, à l'exception peut-être de quelques vestiges.
Cependant, certains éléments en briques ancrées sous certains toits à pignons, disposés autour d'une cour pavée, en témoignent encore. On dit qu'il y avait une entrée de cour au sud-ouest, bordée de peupliers.

Au nord, une grange à double travée transversale du XVIIIe siècle, construite en torchis et flanquée de contreforts. À l'ouest, plusieurs ailes d'écuries, également construites en torchis et flanquées, partiellement peintes en blanc.

Notez que le cours sinueux de la Lys (n° 60) est également clairement visible ici, tout comme le cours du « Gaverbeek » - becque de Neuville vers la Lys.



Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse

Le « Gaverbeek » ou « Becq de Neuville » est un cours d'eau franco-belge dont le bassin versant couvre environ 3 km². Il sert de canal de drainage vers la Lys pour la région frontalière concernant avec la France.
Longtemps utilisé comme système d'égouts à ciel ouvert et/ou parfois couvert, il desservait notamment Tourcoing (France) et les communes limitrophes, ce qui entraînait des rejets d'une qualité insalubre, impropres à tout usage ultérieur.
Depuis la construction d'une station d'épuration à Neuville-en-Ferrain en 2003, la qualité des eaux usées se serait nettement améliorée ; toutefois, aucune donnée concrète à ce sujet n'a été trouvée.

Ce cours d'eau provient de Tourcoing, Neuville-en-Ferrain et Roncq avant de se jeter dans la Lys à Halluin et Menin (voir extrait du plan Popp ci-dessus).
La ferme Basse Cense à Menin, située dans le région de « Barakken » (entre Menin et Rekkem), et est classée comme « patrimoine architectural reconnu » ; pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter [19].
Cette ferme historique, souvent confondue avec la ferme du château rénovée voisine « La Haute Cense » (monument protégé depuis 1978), constitue également un élément important du précieux patrimoine rural et architectural de la région (Menin-Halluin) .

- Vous trouverez ci-dessous quelques photos. Ce qui frappe immédiatement:
- - L'espace de vie (la maison principale) a manifestement été entièrement rénové.
- - Les bâtiments agricoles attenants ont été partiellement rénovés, probablement dans leur état d'origine.
- À l'arrière, on aperçoit encore des vestiges d'une filature (voir photo en bas à droite), ce qui pourrait indiquer une ancienne activité industrielle de transformation du lin.
- Tout en bas, un ancien portail d'entrée, peut-être celui de l'ancienne ferme carrée ; toutefois, cela reste à confirmer.

[19] Le patrimoine architectural protégé ne doit être ni défiguré ni endommagé. Sa démolition ou son déplacement est interdit. Les travaux nécessaires doivent être réalisés pour garantir sa préservation et son entretien.

Histoire locale– Menin – Halluin

Haute Cense – Basse Cense - Chateau d'Halluin

une histoire tumultueuse





